

Index AI : PRE01/034/2011
27 January 2011

Ouganda. Il faut enquêter sur l'homicide d'un défenseur des droits des personnes LGBT

Amnesty International demande aux autorités ougandaises de veiller à ce qu'une enquête crédible soit menée sur la mort d'un militant œuvrant en faveur des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT). Cet homme était parvenu à faire condamner un journal de diffusion nationale l'ayant désigné comme étant homosexuel.

David Kato, chargé des actions de plaidoyer à l'organisation Sexual Minorities Uganda, est mort durant le trajet vers l'hôpital mercredi 26 janvier dans l'après-midi, après qu'un agresseur inconnu lui eut asséné un coup sur la tête chez lui dans le district de Mukono, aux abords de Kampala.

« Amnesty International est horrifiée par le meurtre choquant de David Kato. Le gouvernement ougandais doit immédiatement veiller à ce qu'une enquête crédible et impartiale soit effectuée sur ce meurtre », a déclaré Michelle Kagari, directrice adjointe du programme Afrique d'Amnesty International.

« Le silence assourdissant du gouvernement ougandais au sujet des discours discriminatoires à l'égard des personnes LGBT dans le pays est profondément inquiétant. Il est temps, maintenant plus que jamais, pour les autorités de rassurer les Ougandais sur le fait qu'elles les protégeront des menaces et de la violence, quelles que soient leur orientation sexuelle ou leur identité de genre présumées.

« Toute personne soupçonnée d'avoir joué un rôle dans ce meurtre doit être traduite en justice, dans le cadre d'une procédure équitable conforme aux normes internationales en la matière. »

David Kato avait exhorté les autorités à agir afin de mettre fin aux discriminations exercées contre les personnes LGBT en Ouganda, en particulier dans les journaux de la presse populaire qui publient le nom, la photo et les coordonnées de personnes qu'ils pensent appartenir à la minorité LGBT.

Le 2 octobre 2010, *Rolling Stone*, un tabloïde hebdomadaire lancé en 2010 par des étudiants diplômés d'université, a publié un article intitulé « *Photos : le top 100 des homos ougandais* ». Un autre article exposait une liste de noms ainsi que des photos sous le titre « *Pendez-les* ».

Le 3 janvier, un juge de la Haute Cour a statué contre *Rolling Stone* dans le cadre d'une plainte déposée par David Kato et deux autres militants.

Le juge Vincent Musoke-Kibuuke a interdit à *Rolling Stone* de révéler l'identité de personnes LGBT et a étendu cette décision à tous les médias ougandais.

La Cour a estimé que « la divulgation de l'identité et de l'adresse des requérants au motif de la lutte contre l'homosexualité et les activités des homosexuels [...] menace les droits des requérants à la vie privée. »

Les deux autres militants ayant déposé plainte au côté de David Kato ont eux aussi signalé que leur vie

avait été menacée.

Ces dernières années, des organisations de défense des droits humains, dont Amnesty International, ont constaté une augmentation constante des discriminations, des arrestations arbitraires, des détentions au secret et d'autres formes de mauvais traitements se fondant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Ouganda, et visant les militants dénonçant les violations dont sont victimes les personnes LGBT.

Sexual Minorities Uganda est en première ligne, aux côtés d'autres organisations de la société civile, de la lutte contre une proposition de loi contre l'homosexualité, présentée le 25 septembre 2009.

Si elle était adoptée, cette loi serait contraire au droit international relatif aux droits humains et donnerait lieu à de nouvelles violations des droits fondamentaux.